



**Force Ouvrière**  
**Voies Navigables de France**

**LA FORCE SYNDICALE**

Avec FO, construisons notre avenir



Paris, le 31 janvier 2018

## **DECLARATION PREALABLE à la réunion DG/DSC du 31 janvier 2018**

Monsieur le Directeur Général,  
Mesdames et Messieurs  
Camarades,

Vous présentez à l'ordre du jour de cette réunion le projet d'instruction relative à la « *gestion des besoins en personnel non permanent au sein de VNF* ». Derrière cette formulation élégante se cache ce que nous appelons **l'emploi précaire** qui ne cesse de se développer au sein de l'EPA-VNF, **(plus de 30 % d'augmentation en 3 ans)**, et qui représente désormais près de 10 % de l'effectif de l'EPA-VNF représentant les suppressions d'effectif subites depuis 3 ans. Toutes les catégories d'emploi sont touchées et au rythme où vont les choses, nous aurons bientôt un Directeur Général en CDD !

Nous avons compris que votre projet d'instruction avait pour objectif de maîtriser la masse salariale et de donner, suite à la dénonciation de l'accord collectif, un cadre renouvelé pour le recrutement des emplois saisonniers qui seront désormais recrutés en contrats CDD publics. En clair, il s'agit de dégrader les conditions des personnels saisonniers en leur demandant toujours plus et en les rémunérant toujours moins. De plus, vous nous proposez de créer un statut de l'emploi précaire au sein de VNF pour mieux le banaliser.

**C'EST TOTALEMENT SCANDALEUX !**

Nous avons toujours dénoncé le recours au travail précaire, car seul le recrutement de personnels permanents est de nature à permettre à l'Établissement d'assurer correctement ses missions de services public, missions dont l'actualité toute fraîche nous rappelle combien elles sont importantes pour le pays. Les emplois pérennes doivent à être tenus par des personnels titulaires.

**Les DSC Force Ouvrière**